

Le niveau d'emplois au 1^{er} trimestre semble se stabiliser

Au 1^{er} trimestre 2017, 92 840 salariés sont déclarés par leurs employeurs, soit un niveau identique à celui du même trimestre l'an passé. La baisse de l'emploi salarié, qui a pesé sur la conjoncture tout au long de l'année 2016, marque le pas en ce début d'année. Ainsi, malgré la disparition d'environ 500 emplois en 2016, le nombre de personnes occupant un emploi salarié au dernier jour du premier trimestre reste proche de 93 000 comme en 2015 et en 2016.

Ce trimestre pourtant, la réduction d'effectifs reste marquée dans le secteur privé, qui déclare 730 salariés de moins qu'à la même période de 2016 (-1,1 %). L'industrie manufacturière est la plus touchée. A l'inverse, le secteur public continue d'embaucher (+705 emplois) et compense la baisse de l'emploi dans le privé.

Le secteur privé reste affaibli, mais la situation ne se dégrade plus

Au 1^{er} trimestre 2017, le **secteur privé** déclare 66 040 salariés, soit une baisse de 1,1 % par rapport à la même période en 2016. Le recul de l'emploi dans le privé s'atténue en ce début d'année, après s'être accentué progressivement tout au long de l'année 2016. Les suppressions d'emplois privés sont aussi nombreuses que celles connues au 2^e trimestre 2016 (-730 salariés en glissement annuel), mais restent limitées par rapport à celles enregistrées en fin d'année de l'ordre de 1 000 emplois sur un an.

Par ailleurs, au 1^{er} trimestre 2017, les licenciements économiques s'atténuent considérablement, mais restent plus nombreux qu'en début d'année 2016. Parallèlement, le nombre d'heures indemnisées au titre du chômage partiel reste conséquent au 1^{er} trimestre 2017 après le pic enregistré fin 2016. Le recours important à cette mesure, malgré les licenciements opérés, confirme les tensions existantes sur l'emploi.

La mesure d'extension du chômage partiel, annoncée en septembre dernier dans le cadre du plan de soutien à l'emploi (PULSE), a ainsi permis d'amortir les difficultés que traversent certaines entreprises, mais une trentaine de licenciements économiques

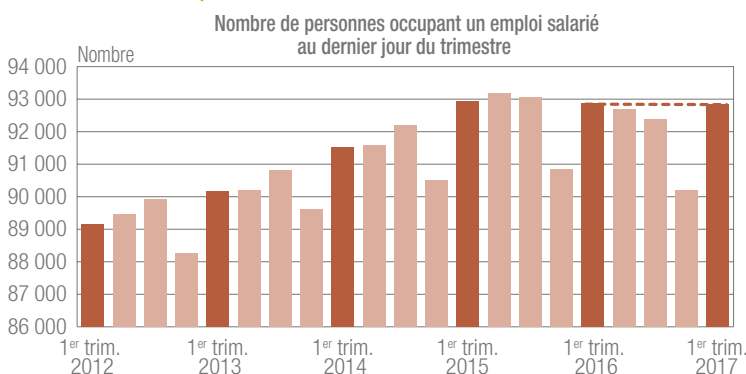
n'ont pas pu être évités ce trimestre à nouveau, après ceux enregistrés en 2015 (80 en moyenne par trimestre) et 2016 (50). La révision à la hausse du plafond d'heures indemnisées au titre du chômage partiel, visait à permettre de réduire temporairement la durée de travail hebdomadaire de certains salariés pour contenir le nombre de licenciements économiques.

Le nombre de personnes indemnisées au titre du chômage total recule de 6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2016. Toutefois, ce recul semble traduire une sortie du régime indemnitaire des licenciés plus nombreux en 2015 qu'au 1^{er} semestre 2016.

Le secteur privé accuse un déficit net d'emplois globalement compensé par le secteur public, dans lequel l'emploi continue de progresser.

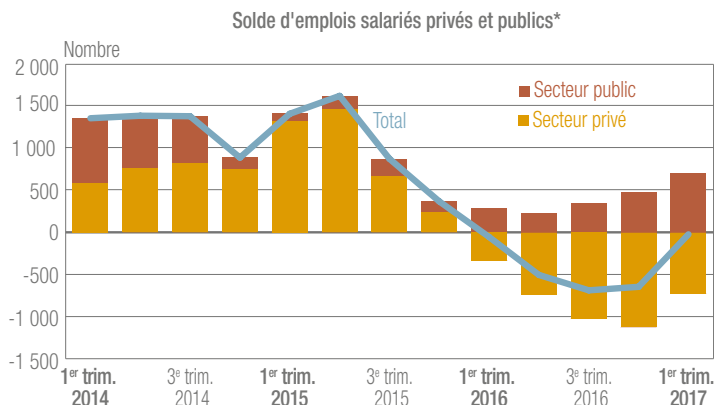
Parallèlement, le stock d'entreprises du secteur marchand s'accroît (+3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2016), notamment celui des entreprises individuelles (+4 %).

Le niveau d'emplois salariés au 1^{er} trimestre est stable sur un an



Données provisoires
Sources : ISEE, CAFAT

Le secteur public compense la baisse de l'emploi dans le privé



*En glissement annuel
Données provisoires
Sources : ISEE, CAFAT





1 430 créations d'entreprises ont été déclarées au RIDET au 1^{er} trimestre 2017, soit 6 % de plus qu'un an plus tôt. En dehors des particuliers employeurs de gens de maison, dont le nombre diminue de façon sensible (-260, soit - 5 %), les autres employeurs qui déclarent des salariés à la CAFAT sont aussi nombreux qu'un an plus tôt.

Enfin, l'indicateur du climat des affaires, issu de l'enquête d'opinion réalisée par l'IEOM auprès des chefs d'entreprises, confirme cette pause sur fond de stabilité. Ce dernier suivait néanmoins une tendance inverse en fin d'année 2016 et se redressait au cours des trois derniers trimestres. La confiance que les entreprises calédoniennes retrouvaient semble à nouveau entachée ce trimestre. Pour autant, les perspectives dont ils font état dans le cadre de cette enquête, semblent plutôt bien orientées en ce qui concerne les effectifs.

L'industrie est la plus pénalisée

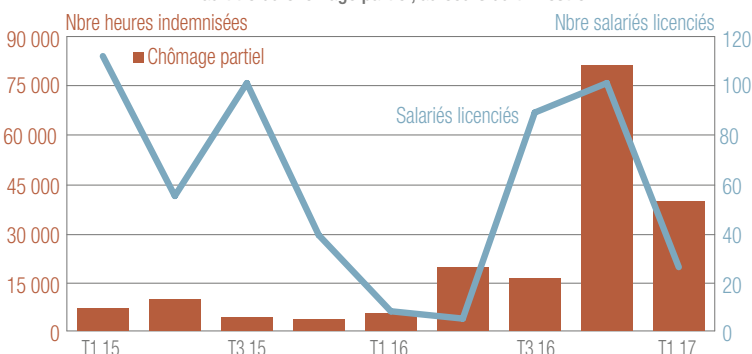
Le déficit net d'emplois s'atténue dans les principaux grands secteurs d'activité du privé. L'industrie et le commerce restent toutefois les plus touchés, tandis que dans les activités de service hors commerce, les emplois sont stables sur un an.

Ce trimestre, l'industrie déclare 250 salariés de moins qu'à la même période de l'année précédente (-1,7 %). La perte d'emplois est certes contenue par rapport à celles enregistrées au cours des trimestres précédents, mais elle fait suite à une tendance à la baisse déjà amorcée dans ce secteur au 1^{er} trimestre 2016. Ainsi, les quelques 400 emplois créés en 2014 n'ont pas été maintenus en volume, et l'emploi dans l'industrie ce trimestre retrouve le niveau du 1^{er} trimestre 2014.

Principal pourvoyeur d'emplois dans ce secteur, l'industrie extractive et manufacturière, principalement affectée par ce repli, déclare 220 salariés de moins qu'au 1^{er} trimestre de l'année dernière (-1,7 %). La métallurgie est particulièrement concernée par ces réductions d'effectifs, qui s'inscrivent dans les plans adoptés

Le recours au chômage partiel est réduit de moitié par rapport au dernier trimestre

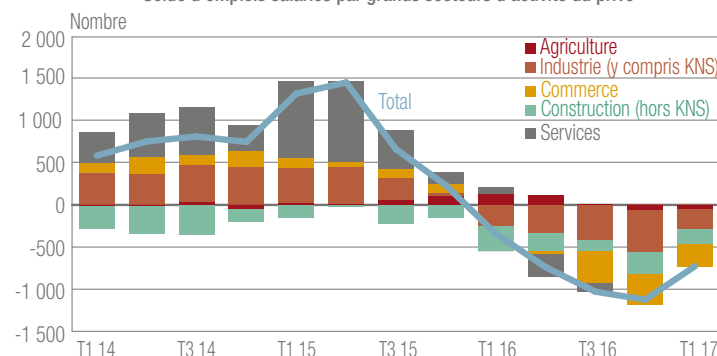
Nombre de licenciements économiques et nombre d'heures indemnisées au titre du chômage partiel, au cours du trimestre



Sources : CAFAT, Direction du travail et de l'emploi

Le déficit net d'emplois dans le secteur privé s'atténue dans tous les secteurs d'activité

Solde d'emplois salariés par grands secteurs d'activité du privé *



*En glissement annuel
Données provisoires
Sources : ISEE, CAFAT

par les trois opérateurs pour rationaliser leurs coûts de production et limiter leurs pertes d'exploitation dans un contexte de cours du nickel historiquement bas. Les suppressions d'emplois dans la métallurgie ne sont pas toutes intervenues en ce début d'année. Ce résultat intègre ainsi les réductions d'effectifs tout au long de l'année 2016.

A l'inverse, l'industrie alimentaire déclare une centaine d'emplois de plus qu'il y a un an, notamment en boulangerie et confiserie.

Toutes activités confondues, l'industrie manufacturière a procédé à trois fois moins de licenciements économiques qu'au cours du trimestre précédent, mais elle demeure en tête des secteurs en dif-

ficulté, avec un tiers des licenciements économiques intervenus ce trimestre.

Le commerce déclare 270 emplois de moins qu'au 1^{er} trimestre 2016 (-2,6 %). Les réductions d'effectifs dans ce secteur s'étaient principalement concentrées au cours du 3^e trimestre 2016, et étaient pour partie liées à des transferts d'entreprises dont l'activité principale, est passée d'une activité de commerce vers une activité de service. La situation se stabilise également du point de vue des entreprises en procédures judiciaires : un seul salarié du commerce a subi un licenciement économique ce trimestre, alors qu'ils étaient 16 au 4^e trimestre 2016 et 34 au 3^e trimestre.



Dans la **construction**, le solde d'emploi reste négatif (-180 salariés ce trimestre, par rapport à la même période de 2016, soit -2,4 %) malgré plusieurs chantiers emblématiques commencés depuis quelques mois (établissements hospitaliers, Néobus, réhabilitation du quartier de Saint Quentin, travaux routiers ...). Ce sont plus spécialement les activités de construction de bâtiments et de travaux spécialisés qui perdent des emplois, tandis que dans le génie civil, l'emploi est globalement stable. Les trois spécialités sont l'objet de nombreuses mutations. En effet, certaines entreprises employeuses réduisent leurs effectifs au cours de l'année, voire même ne déclarent plus aucun salarié début 2017. Ces emplois perdus sont compensés pour partie par d'autres emplois créés, y compris par de nouvelles entreprises.

Les licenciements économiques dans ce secteur s'atténuent sensiblement après le pic enregistré au second semestre 2016 (4 salariés licenciés ce trimestre, après 19 et 11 aux deux trimestres précédents). Pour autant, depuis 2013 et la fin de la construction de l'usine du Nord, 900 emplois ont été perdus en cumul dans le secteur de la construction (-10 %).

Dans les activités de **services** hors commerce, l'emploi est stable sur un an. Après deux trimestres de repli en milieu d'année dernière, la reprise qui semblait s'amorcer au trimestre dernier (+60 salariés) n'est pas confirmée ce trimestre. Toutefois, les effectifs progressent dans plusieurs sous-secteurs d'activité, notamment la santé humaine et l'action sociale ainsi que les autres activités de service (notamment les activités des associations qui œuvrent pour l'accompagnement social des personnes âgées ou en situation de handicap) (+115 salariés en glissement annuel), les activités financières et d'assurance (+50) et l'information et la communication (+45). Ces différentes hausses permettent de compenser les pertes d'emplois enregistrées dans le secteur du transport et de l'entreposage (-90 salariés, principalement dans le transport maritime et côtier de fret, et dans la manutention portuaire), mais aussi dans les activités de service

■ Emploi salarié du privé* par secteurs d'activité

	1 ^{er} trimestre		Variation	
	2016	2017	Nbre	%
Agriculture, sylviculture et pêche	1 812	1 774	-38	-2,1
Industrie	14 378	14 131	-247	-1,7
Industries manufacturières et extractives (yc KNS**)	12 768	12 545	-222	-1,7
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	765	766	1	0,1
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	845	820	-25	-3,0
Construction (hors KNS**)	7 187	7 011	-176	-2,4
Commerce	10 496	10 226	-270	-2,6
Services	32 900	32 902	2	0,0
Transports et entreposage	4 181	4 089	-92	-2,2
Hébergement et restauration	4 593	4 599	6	0,1
Information et communication	1 054	1 098	44	4,2
Activités financières et d'assurance	2 402	2 455	53	2,2
Activités immobilières	672	686	14	2,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 324	2 366	42	1,8
Activités de services administratifs et de soutien	5 360	5 255	-104	-1,9
Administration publique	947	932	-15	-1,6
Enseignement	2 807	2 789	-18	-0,6
Santé humaine et action sociale	3 236	3 291	55	1,7
Arts, spectacles et activités récréatives	740	744	4	0,7
Autres activités de services	1 712	1 772	60	3,5
Services domestiques	2 847	2 797	-50	-1,8
Activités extra-territoriales	25	28	3	11,3
Total	66 772	66 044	-728	-1,1

* Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi.

Unités : nombre, %

** Les effectifs de KNS SAS enregistrés dans le secteur Construction ont ici été réaffectés au secteur Industries manufacturières.

Données provisoires

Sources : ISEE, CAFAT

administratif et de soutien (-105). Pour ce dernier secteur toutefois, la baisse d'effectifs concerne les agences de travail temporaire et résulte principalement de régularisations de déclarations a posteriori.

Le secteur public continue de créer des emplois

Contrairement au secteur privé, le **secteur public** continue d'embaucher (+705 salariés par rapport au 1^{er} trimestre 2016, soit +2,7 %). Avec 26 800 employés, contractuels ou fonctionnaires, le secteur public atteint un nouveau seuil d'effectif au premier trimestre. La hausse concerne d'abord les contractuels (+395 en glissement annuel), mais elle est aussi portée par les fonctionnaires, d'État ou territoriaux (+310).

Les renforts annoncés par l'État ces derniers mois, au titre des ministères de la défense, de la justice et de l'intérieur, expliquent l'essentiel de la hausse des fonctionnaires d'État. D'autres renforts sont programmés également pour les trimestres suivants en 2017 à ce titre.

Par ailleurs, 215 emplois supplémentaires contribuent aux activités de santé, principalement au sein des établissements hospitaliers publics. Ces emplois

s'ajoutent aux 55 créés par les structures de santé privées. De même, les employeurs publics du secteur de l'enseignement, déclarent 140 salariés de plus qu'il y a un an à la même période. Enfin, les collectivités territoriales (principalement la Nouvelle-Calédonie) déclarent 90 salariés de plus qu'il y a un an.

Le marché du travail reste tendu

La difficulté d'adéquation entre l'offre et la demande de travail persiste. Au 1^{er} trimestre 2017, le nombre moyen de nouvelles offres déposées chaque mois auprès des services provinciaux de placement augmente de 1,6 % en glissement annuel. C'est la première fois depuis 2013 que le nombre de postes offerts augmente à cette période de l'année. La hausse profite aux offres d'emplois en CDI, tandis que les offres de CDD reculent. Mais les offres déposées peinent toujours à être pourvues : en effet, le stock d'offres actives augmente de 9 % sur la période. Parallèlement, le nombre moyen de demandeurs d'emploi en fin de mois continue de progresser ce trimestre (+2 % par rapport au 1^{er} trimestre 2016), mais moins fortement toutefois qu'au début des deux années dernières. La province Sud est particulièrement affectée (+5 %

en glissement sur un an), tandis que dans les deux autres provinces, la demande d'emploi recule (respectivement -4 % en province Nord et -13 % aux îles Loyauté). Les demandeurs d'emploi sont prioritairement intéressés par les métiers de service à la personne et à la collectivité, support à l'entreprise, construction, transport et logistique.

■ Chiffres clés de l'emploi

	1 ^{er} trimestre		Variation
	2016	2017	(%)
Effectifs salariés (nombre au 31 mars)			
Total	92 865	92 841	0,0
dont secteur privé	66 772	66 043	-1,1
dont secteur public	26 094	26 798	2,7
Effectifs employeurs (nombre au 31 mars)			
Total	12 013	11 748	-2,2
Marché du travail (nombre mensuel moyen)			
Nouveaux demandeurs d'emploi	622	537	-13,7
Demandeurs d'emploi en fin de mois	8 376	8 557	2,2
Nouvelles offres d'emploi	681	692	1,6
Offres d'emploi actives en fin de mois	1 629	1 776	9,0
Entreprises (nombre)			
Créations au cours du trimestre	1 352	1 433	6,0
Radiations au cours du trimestre	1 154	940	-18,5
Stock en fin de trimestre (entreprises du secteur marchand)	35 864	37 098	3,4
dont entreprises individuelles	22 801	23 639	3,7
Indice de climat des affaires	79,5	89,4	///
Intérim (nombre mensuel moyen)			
Salariés (équivalents temps plein)	1 824	1 616	-11,4
Entreprises utilisatrices	449	415	-7,6
Licenciements économiques (cumul)			
Salariés licenciés au cours du trimestre	8	26	225,0
Entreprises concernées	2	11	450,0
Chômage (hors chômage partiel) (nombre mensuel moyen)			
Chômeurs indemnisés	2 628	2 477	-5,7
Jours indemnisés	72 837	68 319	-6,2
Chômage partiel (cumul)			
Nombre d'heures indemnisées	5 475	39 618	623,6

Sources : ISEE, CAFAT, DTE, IDCNC, IEOM

Unités : nombre, %.

